



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Parc Schtroumpfs

Question écrite n° 48176

Texte de la question

M. Jean Kiffer attire une nouvelle fois l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les graves difficultés financières et judiciaires du parc attractif des « Schtroumpfs ». En effet, la réponse ministérielle no 40070, parue au JO AN (Q) du 28 octobre 1996, ne lui paraît pas acceptable au vu des faits relatifs à ce dossier. Les turpitudes des promoteurs du parc, qui ont englouti à coup de dizaines de millions l'argent public, ne font aucun doute aujourd'hui. C'est pourquoi il lui demande comment il peut justifier qu'une enquête judiciaire dure plus de six années ! Cette lenteur serait unique dans les annales des procédures, et la population est en droit d'exiger des réponses rapides et claires aux différentes interrogations qu'elle se pose depuis trop longtemps sur cette affaire. En réalité, les arguments avancés par la technocratie du ministère de la justice en réponse aux nombreuses interpellations durant toutes ces années ressemblent étrangement à un moyen pour étouffer cette affaire. Il aimerait donc enfin connaître les résultats de l'information judiciaire ouverte il y a plus de quatre ans, comme il le lui avait indiqué dans une de ses réponses (voir JO AN YQ du 29 août 1994).

Données clés

Auteur : [M. Kiffer Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48176

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 644